

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 30 OCTOBRE 2018 À 18 H 30 À LA SALLE DES FÊTES DE SAULON-LA-CHAPELLE

PRÉSENTS : **PRÉSIDENT** : Christophe LUCAND.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SÉRAFIN, Antonio COBOS, Marc REBULLIOT (en remplacement d'André DALLER), Evelynne GAUTHEY, Jean-Marc BROCHOT, Jean-Claude BELLINI, Sylvie VACHET, Didier TOUBIN, Ludovic MILLE, Dominique VÉRET, Gilles CARRÉ, Danielle BÉLORGEY, Michel PERSONNIER, Yves COGNET, Bernard CHOLET, André ARZUR, Jean-François COLLARDOT, Didier GUILLEMARD, Bernard MOYNE, Marie-Josèphe VACHET, Yves STIEFVATER, Didier DANIEL, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Sylvaine BILLOTTE, Gérard TARDY, Jean-Luc ROBIOT, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Josiane MICHAUD, Gilles MUTIN, Claude LEFILS, Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Nicole GENEVOIX, Jocelyne FINCK, Hervé RENARD, Umberto CHETTA, Jean-Louis LEXTREY, Aleth DÉTOT, Muriel MONIER, Florence ZITO, Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Gilles GADESKI, Alexandre GARNERET, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Christian PARIS, Pascal GRAPPIN, Marcel JOBARD, Bernard GROS (en remplacement de Maurice CHEVALLIER), Claude CHARLES.

EXCUSÉS : André DALLER, Thomas CAGNIANT, Claude RÉMY, Bernard BOBROWSKI, François MARQUET, Gérard FRICOT, Lionel PAULIN, Pierre GALTIE, Léonard DILLENSCHNEIDER, Jean-François ARMBRUSTER, Pascal BONVALOT, Sophie GALLOIS, Anne SEGUIN, Mary QUINTALLET, Gilles MALSERT, Christian HOQUET, Olivier PIRAT, Olivier BAYLE, Florence VÉDRENNE, Alain FORNEROL, Hervé TILLER, Christian ROUSSEL, Florence ZITO, Alain TRAPET, Sylviane PAUL-MONCEAUX, Pierre LIGNIER, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Maurice CHEVALLIER.

POUVOIRS : Claude RÉMY a donné pouvoir à Bernard MOYNE.

Bernard BOBROWSKI a donné pouvoir à Jean-Marc BROCHOT.

François MARQUET a donné pouvoir à Gérard TARDY.

Pierre GALTIE a donné pouvoir à Ludovic MILLE.

Léonard DILLENSCHNEIDER a donné pouvoir à Dominique VÉRET.

Sophie GALLOIS a donné pouvoir à Marie-Josèphe VACHET.

Anne SEGUIN a donné pouvoir à Yves STIEFVATER.

Christian HOQUET a donné pouvoir à Gilbert MORIN.

Olivier PIRAT a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIOT.

Olivier BAYLE a donné pouvoir à Rémi VITREY.

Florence VÉDRENNE a donné pouvoir à Jocelyne FINCK.

Alain FORNEROL a donné pouvoir à Nicole GENEVOIX.

Christian ROUSSEL a donné pouvoir à Hubert POULLOT.

Pierre LIGNIER a donné pouvoir à Christophe LUCAND.

Pierre-Alexandre PRIVOLT a donné pouvoir à Jean-Paul SÉRAFIN.

PRÉSENTS POUR L'ADMINISTRATION : Jérôme ZACCHIA, DGS, Ludovic BOURDIN et Ronan DURAND, DGAs ; Isabelle RIGONI, Secrétariat général.

Monsieur le Président procédait à l'appel nominal puis installait dans ses nouvelles fonctions de Conseiller communautaire titulaire Monsieur Hervé RENARD, conseiller municipal à Nuits-Saint-Georges, en remplacement de Monsieur Didier PRORIO, et le félicitait à cette occasion.

Monsieur BROCHOT était désigné secrétaire de séance.

Il était procédé à l'approbation à l'unanimité des comptes rendus de la séance précédente du Conseil et des relevés de décisions du Bureau lors des réunions des 2 octobre, 16 octobre et 23 octobre.

Madame BILLOTTE demandait des précisions sur la délibération du Bureau du 2 octobre relative à l'attribution d'un marché d'aménagement pédagogique de la Réserve naturelle nationale Combe LAVAUX. Monsieur BROCHOT lui répondait qu'il s'agit de la suite du plan d'interprétation finalisé en 2016 avec la mise en œuvre de plusieurs séquences, dont cet aménagement au fond du parking.

Monsieur GUILLEMARD demandait des précisions sur la délibération du Bureau du 16 octobre relative aux travaux sur réseau pluvial avec fonds de concours de la commune de Chamboeuf. Monsieur BROCHOT lui répondait qu'il s'agit d'un dispositif mise en œuvre par l'ancienne Communauté de communes de Gevrey-Chambertin qui s'éteindra avec la révision des statuts communautaires au 1^{er} janvier 2019. Il n'y a plus de nouvelles actions depuis la fusion, cette action était déjà engagée, avec un fonds de concours s'élevant à 50 % du montant HT des travaux, de l'ordre de 25 000 €.

1. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

C/18/150 - OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

C/18/151 - OBJET : CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE REVERSEMENT DE LA TAXE ADDITIONNELLE DÉPARTEMENTALE

C/18/152 - OBJET : MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE DE TAXATION D'OFFICE DE LA TAXE DE SÉJOUR PRÉVUE PAR L'ARTICLE L.2333-38 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2019

Le Conseil approuvait à l'unanimité ces 3 projets de délibérations concernant la compétence touristique présentés par Monsieur BROCHOT.

C/18/153 - OBJET : CONVENTION D'AUTORISATION EN MATIÈRE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ENTRE LE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

Le Conseil approuvait à l'unanimité ce projet de délibération et de convention type présenté par Monsieur GRAPPIN sur la thématique du développement économique, dans la continuité du règlement d'intervention adopté le 3 juillet dernier.

C/18/154 - OBJET : TARIF UNIQUE DE MISE À DISPOSITION D'UN MAITRE-NAGEUR AUX ASSOCIATIONS UTILISANT LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE NUITS-SAINT-GEORGES

C/18/155 - OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES INTERCOMMUNALES PAR LES ASSOCIATIONS À VOCATION SPORTIVE

Le Conseil approuvait à l'unanimité ces projets de délibération sur la compétence sportive présentée par Monsieur le Président en l'absence de Monsieur DALLER.

C/18/156 - OBJET : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ACCOMPAGNEMENT AU BUS SCOLAIRE - RPI DE SAULON-LA-RUE / SAINT-PHILIBERT

Le Conseil approuvait à l'unanimité ce projet de délibération sur la compétence périscolaire présentée par Monsieur POUILLON, en lien avec l'historique de la gestion de la compétence périscolaire par l'ADMR pour ce RPI, et Madame DUREUIL qui apportait des précisions sur la modification du prix, en accord avec Monsieur le Maire de Saulon-La-Rue.

C/18/157 - OBJET : SCOT DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE, NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN – DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur Jean-Claude ALEXANDRE, seul candidat, était élu à l'unanimité en remplacement de Monsieur PRORIOL.

C/18/158 - OBJET : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS

Le Conseil approuvait à l'unanimité ce projet de délibération relative aux ressources humaines présentée par Monsieur le Président.



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE

C/18/159 - OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES À TEMPS COMPLET

Ce projet de délibération était présenté par Madame POSTANSQUE qui précisait que ce recrutement fait suite à deux départs dont un non remplacé au sein de l'équipe des médiathèques.

Monsieur MUTIN s'interrogeait sur l'opportunité des délibérations relatives aux Ressources humaines à venir alors qu'une réflexion sur le périmètre des compétences communautaires est en cours.

Monsieur le Président répondait que les services doivent continuer de fonctionner et que ces projets de délibérations sont nécessaires à leur bon fonctionnement.

Madame POSTANSQUE expliquait que le sous-effectif actuel avait amené des fermetures de certains sites en raison d'absences pour maladies ou congés.

Monsieur CARTRON expliquait que l'ensemble de ces propositions avaient fait l'objet de débats en Bureau mais que celle-ci était complètement compréhensible.

Le Conseil approuvait à l'unanimité moins deux abstentions ce projet de délibération.

C/18/160 - OBJET : RECOURS À UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Monsieur LEXTREYT présentait ce projet de délibération qui fait suite au départ annoncé d'un agent et qui est nécessaire à la bonne mise en œuvre du PCAET en cours d'élaboration ainsi que des actions Cit'ergie.

Monsieur PARIS souhaitait intervenir pour évoquer certes la nécessité d'examiner les services à supprimer mais également la bataille à mener avec le Gouvernement, notamment sur le FPIC, en particulier en vue du Congrès de maires à venir.

Monsieur le Président répondait qu'effectivement il est constaté une dégradation rapide de l'environnement financier qui pèse sur la Communauté de communes et rappelle la préparation d'une motion qui sera présentée au prochain Conseil visant à interpeller le Premier Ministre auprès de qui un rendez-vous sera sollicité. Le Préfet sera également invité à une visite sur le territoire visant à lui permettre de mieux appréhender ces difficultés.

Monsieur CARTRON demandait à préciser la durée du contrat.

Monsieur CHARLES souhaitait connaître le nom du maître d'apprentissage de cet apprenti. Il lui était répondu que ce poste est rattaché au directeur général adjoint en charge du pôle attractivité, aménagement et développement durable du territoire.

Monsieur BELLINI demandait des précisions sur les liens des dispositifs TEPOS, PCAET, Cit'ergie et les financements ADEME, ce qui lui était précisé.

Monsieur GRAPPIN expliquait que le débat sur ce poste avait eu lieu en Bureau et qu'une embauche aujourd'hui ne garantissait pas la pérennité du poste au regard des discussions et des choix à venir.

Monsieur le Président rappelait que tout le monde a été destinataire de la lettre de méthode budgétaire qui retrace tout le travail engagé depuis le mois d'avril, que ces propositions sont faites avec de grandes précautions, et qu'il s'agit de recrutements qui ont été estimés nécessaires.

Le Conseil approuvait avec 4 voix contre et 14 abstentions ce projet de délibération, avec la précision que ce recrutement se ferait pour une durée de 12 mois maximum.

C/18/161 - OBJET : RECOURS À UN CONTRAT EMPLOI AIDÉ

Le Conseil approuvait à l'unanimité ce projet de délibération présentée par Madame VENTARD qui confirmait le financement de Pôle emploi sur ce poste.

C/18/162 - OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS COMPLET

Le Conseil approuvait à l'unanimité ce projet de délibération présenté par Monsieur le Président qui précisait son financement à 80 % dans le cadre de la reprise du gymnase précédemment géré par le SIVOS de Brochon, les 20 % restant étant affectés au gymnase de Saulon-La-Chapelle.

C/18/163 - OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL À TEMPS COMPLET

Monsieur SEGUIN présentait ce projet de délibération en rappelant la nécessité de renforcer la direction des affaires financières d'une part à la suite de la reprise en régie de la compétence eau sur l'ensemble du territoire et d'autre part en vue de développer la prospective et l'analyse financière.

Madame BILLOTTE s'étonnait de ce recrutement dans le cadre des réflexions en cours, s'il y avait des suppressions de compétences il y aurait moins de besoins pour la comptabilité.

Monsieur CHARLES rappelait la problématique budgétaire.

Monsieur MUTIN faisait remarquer à Monsieur SEGUIN que son argument pour justifier ce poste « suite à la reprise en régie de la compétence eau » ne pouvait être retenu car le transfert de cette compétence ne s'est pas accompagné de restructuration, les régies et les DSP sont restées en l'état avec une gestion des recouvrements inchangée.

Monsieur CARTRON s'inquiétait de l'impact sur le prix de l'eau.

Le Conseil approuvait la délibération avec 6 voix contre et 13 abstentions.

C/18/164 - OBJET : MODIFICATION DES HORAIRES DES ENSEIGNANTS ARTISTIQUES (ÉCOLES DE MUSIQUE)

Madame POSTANSQUE demandait le report de la présentation de ce projet au prochain Conseil, dans l'attente d'informations complémentaires.

C/18/165 - OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE À TEMPS COMPLET

Le Conseil approuvait à l'unanimité ce projet de délibération présenté par Madame VENTARD qui en explicitait le contexte.

C/18/166 - OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3/2018 – BUDGET PRINCIPAL

C/18/167 - OBJET : CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LA GESTION DU SERVICE COMMUN DÉDIÉ AU SCOLAIRE

Le Conseil approuvait à l'unanimité ces 2 projets présentés par Monsieur SEGUIN.

C/18/168 - OBJET : CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE ZAE « LA VARENNE » À CORGOLOIN

Le Conseil approuvait à l'unanimité ce projet présenté par Monsieur GRAPPIN qui rappelait un déficit de 6 000 € pris en charge par le budget principal.



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE

C/18/169 - OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 2018 – BUDGET DÉCHETS NUITS-SAINT-GEORGES

Le Conseil approuvait à l'unanimité ces projets présentés par Monsieur SEGUIN.

2. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président présentait le résultat de l'adoption des nouveaux statuts communautaires par les communes et l'obtention de la majorité qualifiée requise, avec 6 rejets et 50 approbations. L'arrêté préfectoral entérinant ces nouveaux statuts au 1^{er} janvier 2019 sera notifié prochainement.

Par ailleurs, il annonçait la date de la cérémonie des vœux 2019, fixée au vendredi 25 janvier 2019.

Monsieur SEGUIN évoquait la gêne provoquée depuis plusieurs mois par l'augmentation du flash de l'émetteur TDF de Nuits-Saint-Georges, confirmée par le maire de Chaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président invitait chacun à se retrouver autour du verre de l'amitié.

La séance était levée à 20h35.